

**Déclaration préalable  
CAPA Recours rendez-vous de carrière PLP  
Académie de Versailles  
Mercredi 26 février 2020**

C'est dans un contexte très particulier que nous sommes réuni.es aujourd'hui pour examiner les recours des collègues sur leurs rendez-vous de carrière. C'est un moment important qui permet une évolution et, surtout, une valorisation de leur travail. En effet, il permet de rendre compte de l'investissement des professeur.e.s auprès de leurs classes mais aussi au sein de l'établissement avec un double regard entre le corps d'inspection et la direction. Il est donc regrettable de constater que l'application qui en est faite est loin de correspondre à l'engagement porté par notre organisation. Elle nous amène à formuler quelques remarques :

Lors du GT du mercredi 22 janvier, nous avons vu défiler des collègues qui rendaient compte de leur incompréhension face à des avis « Satisfaisant » ou « à consolider » alors que leur investissement est flagrant. Nous partageons donc ce sentiment car l'avis de la Rectrice apparaissait souvent en contradiction avec les avis formulés par les chefs d'établissement et les corps d'inspection.

Les collègues ont en effet compris que, derrière leur apparence faussement bienveillante, ces avis ont une autre signification pour celles et ceux qui les émettent et l'administration qui les lit. Nous tenons à insister sur le fait que cela ne peut aller dans le sens d'une relation de confiance envers l'institution.

Par ailleurs, nous tenons à signaler que nous regrettons que le délai entre l'annonce de l'inspection et sa date soit passé d'un mois à deux semaines, ce qui ne permet pas une préparation optimale de cet instant qu'est le rendez-vous de carrière.

De plus, au niveau de l'évaluation, on a trop de fois constaté de disparités entre l'avis de l'IA-IPR et celui de la ou du chef.fe d'établissement. L'évaluation croisée est sensée permettre la temporisation et la nuance, pas générer des aberrations...

Pour conclure, nous retiendrons le trop grand nombre de collègues qui se sentent victimes de l'arbitraire et de l'injustice. Il y a encore trop de situations opaques dévoyant l'esprit même de ce dispositif.

Or, à une époque où la revalorisation des salaires est un serpent de mer sans cesse agité et repoussé, la reconnaissance, au moins symbolique, de l'investissement et du travail accompli est un besoin crucial de nos collègues.

Il est bon de s'en rappeler à l'heure de la réforme de la fonction publique. Car celle-ci, en plus de retirer aux CAPA la possibilité de corriger les erreurs de l'administration, va très largement faciliter les possibilités de démissions. Il va devenir de plus en plus difficile de convaincre les gens de travailler dans l'éducation....

Nous terminerons cette déclaration en remerciant les services pour la qualité des échanges et leur disponibilité.

**Mustapha Bouzidi et Rachida Id Moussa, élu.es PLP du SGEN-CFDT Versailles**